

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## "Trans'Urb" à l'examen à l'Assemblée nationale

**LE** ministre des Transports, Armel Léon Balonzi Bounda a été auditionné, hier, par la Commission de l'Aménagement du territoire, sur le projet de loi visant la ratification de l'ordonnance portant création, attributions et organisation de ladite société de transport en commun.

Martina ADA METOULE  
Libreville/Gabon

**L**A Commission de l'Aménagement du territoire et des Collectivités locales de l'Assemblée nationale a auditionné, hier, le ministre des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat, Armel Léon Balonzi Bounda. Le membre du gouvernement y a défendu deux projets de lois. Le premier relatif à la ratification de l'ordonnance portant création,

attributions et organisation de la société des transports urbains (Trans'Urb), et le second portant création et organisation du Fonds autonome national d'entretien routier (Faner).

S'agissant du premier texte, le membre du gouvernement a, dans son exposé des motifs, indiqué que la création de "Trans'Urb" vise à répondre aux défis générés, d'une part, par la densité et le rythme soutenu de croissance des populations dans les grandes villes et, d'autre part, par la carence en termes de ser-

vices de transport en commun. Des insuffisances qui justifient l'implication des pouvoirs publics dans le domaine des transports urbains, par la création d'une société d'État soumise à la fois à des impératifs de rentabilité économique et de responsabilité sociale.

S'agissant du projet de loi portant création et organisation du Faner, l'hôte des députés a souligné qu'il a pour but la mise en place d'un mécanisme de financement "sûr et fiable" qui garantisse une disponibilité immédiate des ressources, ainsi qu'un paiement



Photo: SYLVAIN MAGANGA

**Le ministre des Transports en audition à l'Assemblée nationale.**

régulier des entreprises dans un circuit plus souple et plus réactif que celui du trésor public. Au regard de la complexité de ces deux textes élaborés par le

gouvernement, les députés ont décidé de mettre en place une Commission ad hoc en vue de leur examen plus approfondi.

## Entre nous soit dit Au nom de la vertu et de la vigilance...

NOUS avons à être lucides, objectifs et même critiques sans que cela ne soit considéré comme une saute d'humeur ou encore une quelconque indocilité circonstancielle. La date du 8 juin que nous quittons il y a peu, sonne comme un rappel mettant en mémoire, le souvenir d'El Hadj Omar Bongo Ondimba.

Loin de nous tout réflexe nostalgique et sans aucune intention particulière de surligner le concept du "C'était mieux avant". Nous avons à reconnaître qu'aujourd'hui l'inquiétude et la perplexité sont partout présentes. En regardant tous ces télescopes, ces déchirements fratricides et toutes ces salves inamicales, nous devons à la vérité d'admettre que cet état délétère, tout comme ce pourrissement entretenu étaient inconcevables et absolument inimaginables à l'époque du "Grand Camarade". Trop de cercles et trop d'ambitions, l'impatience frise l'impertinence. L'empressement et les appétits ne s'embarrassent même plus d'artifices, ni de subterfuges pour au moins donner le change.

Aujourd'hui, ce sont les ténors de l'opposition qui en appellent à la sérénité et au sursaut patriotique. Il y a là un signe annonciateur, qui doit interpeller et imposer une nouvelle échelle d'ambitions, ainsi qu'une grille de lecture revisitée afin de ne point se tromper d'objectif. Le fait politique n'est pas toujours antinomique d'avec les valeurs qui font et fondent notre réalité sociale. Les symboles se doivent d'être observés, voire respectés. C'est à l'aune des transgressions et par l'inobservance de ce qui doit être, que tant de bonnes volontés ont failli.

Si nous acceptons que l'évidence prévienne alors convenons aussi qu'elle instruit. Une fois ce postulat posé, comment justifier cette amnésie? Les mêmes manœuvres sournoises et pernicieuses érigées hier contre le père refont surface aujourd'hui envers le fils. Sans vouloir crier à la conspiration, il y a là néanmoins comme une cécité volontaire et complice. Lorsqu'il est fait commerce de l'aigreur et de la haine en sublimant le déni de vérité, il devient urgent que des esprits alertes tirent la sonnette d'alarme. Quand la grandeur d'âme et la générosité de Sylvia Bongo Ondimba trouvent écho et résonnent jusqu'à l'organisation des Nations unies, alors, il faut ériger un rempart contre les démagogues qui n'ont de cesse de travestir cette belle et grande disposition. Bassé!

Teddy OSSEY\*

\* Chroniqueur

« Je ne meurs pas, j'entre dans la vie ! » Sainte Thérèse

**IN MEMORIUM**  
**DIDIER MANIKA, Le Prince de l'Éternel**

14 juin 2019 - 14 juin 2020

*1 an déjà !*

" Si tu savais le don de Dieu et ce que c'est que le Ciel. Si tu pouvais d'ici entendre le chant des Anges et me voir au milieu d'eux. Si tu pouvais voir se dérouler sous tes yeux les horizons et les champs éternels, les nouveaux sentiers où je marche ! Si, un instant, tu pouvais contempler comme moi la Beauté devant laquelle toutes les beautés pâlissent (...). Tu me reverras donc, transfiguré dans l'extase et le bonheur, non plus attendant la mort, mais avançant d'instant en instant avec toi dans les sentiers nouveaux de la Lumière et de la Vie. Essuie tes larmes et ne pleure plus si tu m'aimes. " Saint Augustin.

Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants. Jean d'Ormesson.

C'est pour cela que la famille feu Jean Olivier MANICKA et feu Jacqueline ETONGO MANICKA, unie à Murielle MANIKA prient tous ceux qui ont connu et aimé **Didier MANIKA**, de s'unir à eux d'intentions de prière pour la commémoration de cette première année de naissance au ciel.

**TOUJOURS DU CÔTÉ DE LA SOLUTION**  
*Didier Manika*

Tout pour la gloire de Dieu !